

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 juin 2022
Sur la commune d'Ille sur Têt

Nombre de conseillers en exercice : 38

Conseillers communautaires présents : 32

Votants : 34

N° DELIBERATION	OBJET	PROPOSITION	VOTE
	Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 13 avril 2022	Adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire en date du 13 avril 2022	Adoption par : 32 pour 2 abstentions
<i>Délib. n°01</i>	Modification du tableau des effectifs	Approuver les modifications	Adoption à l'unanimité
<i>Délib. n°02</i>	Demande de modifications à apporter aux Règlements Intérieurs des ALSH et Restauration Scolaire	Modifier le règlement intérieur relatif à la Restauration scolaire et Accueils de Loisirs maternels et primaires.	Adoption à l'unanimité
<i>Délib. n°03</i>	Mise en place d'un tarif unique pour les enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance et d'un tarif spécifique relatif à l'accueil des enfants ukrainiens	Approuver l'application des tarifs spécifiques : Tarif médian appliqué	Adoption à l'unanimité
<i>Délib. n°04</i>	Renouvellement de la convention avec la communauté de communes Aggly Fenouillèdes dans le cadre de la prise en charge financière des enfants de Caramany accueillis sur la structure de Belesta	Approuver le renouvellement de la convention avec la communauté de communes Aggly Fenouillèdes.	Adoption à l'unanimité
<i>Délib. n° 05</i>	Demande de révision des tarifs restauration scolaire appliqués aux familles	Valider la proposition relative aux tarifs appliqués aux usagers dans le cadre de la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2022/2023. Augmentation de 0.30 centimes des repas	Adoption par : 32 pour 2 abstentions
<i>Délib. n° 06</i>	Validation du dossier OCMACS	Valider la subvention pour l'entreprise SANZ IMMOBILIER pour un montant 6 000.00 euros.	Adoption à l'unanimité
<i>Délib. n° 07</i>	Modification des statuts du conseil d'exploitation « Gestion des déchets ménagers et assimilés »	Approuver la modification des statuts du conseil d'exploitation « Gestion des déchets ménagers et	Adoption à l'unanimité

		assimilés».	
		Désigner les 16 membres suppléants du conseil d'exploitation de la régie	
Délib. n° 08	Modification du règlement intérieur du service Ordures Ménagères	Approuver la modification du règlement intérieur du service Ordures Ménagères	Adoption à l'unanimité
Délib. n° 09	Présentation du Rapport d'Activités 2021 de l'Office de Tourisme Intercommunal	Prendre acte du bilan d'activités 2021 de l'OTI	Adoption à l'unanimité
Délib. n° 10	Modification du règlement intérieur « Balade Itinérante »	Approuver la modification du règlement intérieur de la manifestation « Balade touristique itinérante »	Adoption à l'unanimité
Délib. n° 11	Fixation des tarifs de la taxe de séjour applicables à partir du 1er janvier 2023	Approuver la modification des tarifs de la taxe de séjour	Adoption par : 33 pour 1 contre
Délib. n° 12	Désignation d'un représentant de la communauté de communes au sein de l'association de développement des abords du barrage du Fenouillèdes	Nommer le représentant communautaire amené à siéger avec voix consultative aux Assemblées Générales de l'Association de développement des abords du barrage du Fenouillèdes Frédéric Bourniole est désigné	Adoption à l'unanimité

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur affichage. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Compte-rendu affiché le : 23 juin 2022

Mis en ligne sur le site de la communauté le : 23 juin 2022

Le Président
William BURGHOFFER

